

**REPONSE DE M. PAUL GIACOBBI  
PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

**QUESTION ORALE DEPOSEE PAR  
MONSIEUR MICHEL STEFANI**

**AU NOM DU GROUPE DES  
« ELU(E)S COMMUNISTES ET CITOYENS DU FRONT DE GAUCHE »**

**OBJET** : Paradis fiscaux.

Monsieur le Conseiller à l'Assemblée de Corse,

Vous connaissez l'intérêt que je porte à l'économie, et tout particulièrement au domaine bancaire et à celui de la finance internationale.

Vous évoquez la crise profonde que traverse l'ensemble des pays développés et j'avoue partager vos inquiétudes.

Pour ma part, j'ai eu l'occasion de m'exprimer à différentes reprises sur les difficultés auxquelles les principaux dirigeants de la planète étaient désormais confrontés et s'agissant de la crise, j'ai indiqué, et les faits m'ont donné raison, qu'elle est la plus grave que nous avons connue depuis celle de 1929. J'ai souligné qu'elle s'inscrivait dans le temps et qu'elle n'était pas un phénomène résultant de simples turbulences des marchés. Songeons que les Etats-Unis, première puissance économique mondiale, est au bord de la faillite et se trouvera en situation de défaut de paiement si le plafond de la dette n'est pas relevé d'ici le 2 août.

L'Europe évolue également dans un contexte particulièrement délicat et il est inutile que je m'étende plus avant, chacun d'entre vous étant averti de la gravité d'une crise dont les économistes le plus chevronnées peinent à entrevoir l'issue.

Néanmoins et comme vous le dites avec beaucoup de pertinence, elle écrase avant tout les populations, accélère leur paupérisation et fragilise les plus démunis. Face à cela, d'aucuns spéculent et s'enrichissent.

Alors de quelle marge de manœuvre dispose donc la collectivité pour lutter, à son échelle, contre la fraude et l'opacité que vous dénoncez?

Les agences et offices, et notamment l'ADEC qui est la plus concernée, veillent à ce que les fonds et les aides attribués n'aillent pas nourrir des sociétés implantés dans ce que vous dénoncez, à juste titre, comme des paradis fiscaux.

Mais, il convient, je vous le concède, de redoubler de vigilance et, dans cet esprit, je charge donc mon collègue Jean ZUCCARELLI de conduire une réflexion en ce sens et de proposer dans des délais très rapprochés une délibération susceptible de renforcer les contrôles et d'éviter d'éventuelles dérives préjudiciables à l'économie insulaire et aux habitants de l'île.

Je vous remercie.